



Parliamentary Assembly  
Assemblée parlementaire

<http://assembly.coe.int>



COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

**Edition finale**

**Actes de la Conférence européenne des Président e s  
et Présidents de parlement  
(Strasbourg, 24- 25 octobre 2019)**

**Conférence européenne des Présidentes et Présidents de Parlement**

## TABLE DES MATIÈRES

Thème 2 : Mise en œuvre du Programme 2030 de l'ONU et de ses objectifs de développement durable : contribution des parlements .....	3
Mme Gabriela CUEVAS BARRON, Présidente de l'Union interparlementaire .....	3
M. Jorodd ASPHJELL, Vice-Président, Baltic Sea Parliamentary Conference .....	5
Mme Roser SUÑÉ PASCUET, Présidente, Consell General, Andorre .....	6
Mme Meritxell BATET, Présidente, Congreso de los Diputados, Espagne .....	7
M. Gordan JANDROKOVIĆ, Président, Sabor, Croatie.....	8
M. Pat The Cope GALLAGHER, Vice-Président, Dáil Éireann, Irlande.....	8
M. André FLAHAUT, Vice-Président, Chambre des Représentants, Belgique.....	9
M. Demetris SYLLOURIS, Président, House of Representatives, Chypre .....	10
M. Nikola SPIRIĆ, Vice-Président, Dom Naroda, Bosnie-Herzégovine.....	11
Mme Tone WILHELMSEN TRØEN, Présidente, Stortinget, Norvège .....	12
M. Albert FRICK, Président, Landtag, Liechtenstein .....	12
Mme Maja GOJKOVIĆ, Présidente, Narodna Skupština, Serbie .....	13

## **Thème 2 : Mise en œuvre du Programme 2030 de l'ONU et de ses objectifs de développement durable : contribution des parlements**

*Sous la présidence de M. Gérard LARCHER, Président du Sénat, France*

*Merci, Mme la Présidente.*

*Cette intervention conclut notre débat. Je voudrais remercier Mme la Présidente CAROBBIO GUSCETTI et M. le Président FERRAND d'avoir présenté le thème, ainsi que les nombreux intervenantes et intervenants qui ont enrichi notre réflexion commune sur cette question fondamentale pour les assemblées que nous présidons.*

*Je vous propose d'en venir maintenant au deuxième thème de notre conférence, sur la contribution des parlements à la mise en œuvre du Programme 2030 de l'Organisation des Nations Unies et de ses objectifs de développement durable.*

*C'est Mme la Présidente de l'Union interparlementaire, Mme Gabriela CUEVAS BARRÓN, qui va nous faire l'honneur d'introduire le débat. Je vous remercie par avance.*

*Nul doute Mme la Présidente, que votre contribution enrichira la réflexion de notre conférence au regard de votre expérience au sein du Parlement mexicain depuis dix ans et à la tête de notre union interparlementaire depuis deux ans.*

*Je vous donne la parole, Mme la Présidente.*

### **Mme Gabriela CUEVAS BARRON, Présidente de l'Union interparlementaire**

C'est un honneur pour moi d'être ici aujourd'hui, de prendre part à cette importante réunion et d'aborder une question absolument cruciale, non seulement pour l'Union interparlementaire, mais pour l'humanité tout entière, à savoir le Programme 2030 de l'ONU.

En 2015, nos gouvernements ont adopté ce Programme de développement à l'Assemblée générale des Nations Unies et celui-ci est composé de 17 objectifs et 169 cibles. Il s'agit du projet le plus ambitieux de l'humanité. Ce que nous essayons de faire, c'est de voir comment nous pouvons créer une planète vraiment inclusive, un monde qui ne laisse personne de côté. Nous avons maintenant dix ans pour sauver la planète. Il y a cinq ans, ce programme semblait très difficile à réaliser ; aujourd'hui, cinq ans plus tard, nous nous rendons compte que c'est un impératif : nous devons retrousser nos manches et nous mettre au travail.

Aujourd'hui, nous pouvons beaucoup parler des engagements que nous avons pris en signant le Programme 2030 et oui, c'est tout à fait vrai, nous avons un rôle important à jouer dans le cadre de notre travail législatif. Nous devons donc non seulement adopter de nouvelles lois, mais nous assurer de réviser les lois existantes, car dans beaucoup de nos pays, nous avons de nombreuses lois qui restent discriminatoires vis-à-vis des femmes, des enfants, des immigrants, des réfugiés, et nous sommes au XXI<sup>e</sup> siècle. Nos systèmes juridiques ne sont pas inclusifs. Au-delà de nos fonctions législatives, - vous savez, je pense que nous faisons ce qui est écrit dans le manuel d'instructions -, nous sommes des législateurs, mais nous devons aller au-delà.

Dans mon propre pays, beaucoup d'entre nous ont tendance à dire qu'il faut vraiment prendre en compte le budget, parce que si votre priorité n'est pas budgétisée, alors votre priorité n'existe tout simplement pas. C'est pourquoi il est absolument crucial que le Programme de développement durable soit intégré dans les budgets internationaux, et nous devons rester vigilants afin de nous assurer qu'il le soit.

Nous devons également veiller, au sein de nos parlements, à collaborer avec le gouvernement pour mettre en œuvre ce programme, tout en étant en mesure de demander des comptes à nos gouvernements. Nous marchons donc ensemble main dans la main, mais nous gardons à l'esprit le rôle très important que nous jouons en matière de contrôle. Nous devons également veiller à disposer d'opportunités de coopération, ainsi que d'une possibilité de demander des comptes aux gouvernements et d'exiger qu'ils agissent. Tout cela fait partie de la mise en œuvre du Programme 2030.

Aujourd'hui, l'un des plus grands atouts de nos parlements, et de la diplomatie parlementaire, - contrairement à la diplomatie traditionnelle, où l'on n'entend que la voix des gouvernements et celle des majorités – c'est le fait que les parlements sont le lieu de rencontre des représentants à la fois des majorités et des minorités. Ainsi, les différentes tendances politiques et les différents secteurs de la société peuvent faire entendre leurs voix parce qu'ils doivent alors revenir dans leurs pays pour s'assurer que les engagements internationaux sont ensuite transformés en actions locales.

Ce que nous devons faire maintenant, c'est examiner les domaines où la mise en œuvre des ODD est la plus efficace. Nous devons unir nos efforts pour atteindre tous les objectifs du Programme 2030, car de nombreux

défis nous attendent encore en Europe. Les ODD 12, 13 et 14 sont ceux qui ont trait à nos responsabilités en termes de consommation et de production durables, de changements climatiques, ainsi que de préservation de nos océans. Mais en même temps, il y a d'autres objectifs, pour lesquels nous avons de très bons indicateurs, par exemple en matière de lutte contre la pauvreté. Mais il n'y a aucune partie du monde où ces objectifs sont réellement atteints, et c'est là qu'interviennent les parlementaires.

Cela m'amène à une deuxième réflexion que je voudrais partager avec vous, à savoir que nous avons besoin d'une planète plus juste et plus inclusive, précisément parce que c'est le meilleur moyen de mettre en valeur, de renforcer et de nourrir nos démocraties.

Beaucoup d'initiatives sont prises pour que nos parlements et nos démocraties soient davantage à l'écoute les citoyens. Les sociétés connaissent des changements rapides et si nous ne changeons pas nos modèles de gouvernance, si nous ne faisons pas en sorte que les parlements deviennent des espaces dans lesquels nous écoutons vraiment ce que les gens réclament, alors il nous sera extrêmement difficile de mettre en œuvre les changements dont nous avons besoin pour notre planète.

De nos jours, les politiciens – et les parlementaires en particulier – portent une responsabilité particulière et il se peut que les gens pensent que la démocratie et les droits de la personne peuvent être tenus pour acquis, qu'ils ont été réalisés une fois pour toutes. Mais aujourd'hui, au XXI<sup>e</sup> siècle, le fait est que la démocratie et les droits de l'homme n'ont pas été réalisés à 100 pour cent dans tous les pays et dans toutes les régions.

Nombreux sont les pays qui pensent que nous pouvons continuer à aller de l'avant avec les mêmes stratégies que celles du siècle dernier. Nous sommes confrontés à la discrimination, au nationalisme, aux politiques isolationnistes, et nous assistons à de plus en plus de critiques envers le multilatéralisme, alors que l'ONU va célébrer l'an prochain son 75<sup>e</sup> anniversaire.

Mais nous devons essayer d'offrir un nouveau contenu à notre multilatéralisme. Nous devons nous pencher sur le niveau local, sur la qualité des représentants à un moment où nous devons expliquer ce qu'est le multilatéralisme à nos populations. Mais, en tant que parlementaires, nous avons encore beaucoup à faire et, au sein de l'Union interparlementaire, nous avons travaillé très dur, premièrement, pour faire prendre conscience de la nécessité de ce Programme et, deuxièmement, pour faire en sorte que les citoyens disposent des informations nécessaires à sa mise en œuvre au niveau national.

Permettez-moi donc d'insister sur ce point : on ne peut pas simplement parler de la planète sans penser à la façon dont on met en œuvre ces objectifs sur le terrain. Nous avons donc mené une enquête au sein de l'Union interparlementaire en demandant aux parlements nationaux comment ils participaient aux projets volontaires de leur pays. De tous les pays que nous avons interrogés, nous n'avons reçu que 89 réponses. Quarante-sept parlements participent, avec leur pays, au processus d'examen de la mise en œuvre des ODD, mais seuls 16 de ces 47 parlements y participent de manière significative. Cela signifie donc que, d'une manière générale, les parlements ne sont tout simplement pas impliqués dans le Programme de développement durable. Comment pouvons-nous changer cela ? Comment s'assurer que les parlements jouent vraiment leur rôle pour ratifier les accords internationaux mais également locaux.

Chez moi, nous disons que ce programme doit vraiment être dans le cœur des gens. Ainsi, au-delà des budgets, de nos systèmes parlementaires, de notre fonction de contrôle, il est important que nous parlions du Programme dans nos parlements. Ce n'est pas quelque chose qui peut être laissé au seul pouvoir exécutif, et je continue d'insister sur le fait que si nous continuons de tolérer la discrimination et l'inégalité, alors absolument rien ne changera dans aucun de nos pays.

Je voudrais souligner l'importance du fait que nous sommes des représentants parce que les parlements, après tout, sont un forum dans lequel nous représentons les citoyens. Nous aimons à dire que les parlements peuvent servir de forum pour toutes les voix, mais en réalité, nous laissons de côté beaucoup de gens. En fait, nous laissons de côté la majeure partie de la planète.

Tout d'abord, il y a les moins de 30 ans, qui représentent plus de la moitié de la population mondiale. Mais, si vous partez de ce chiffre, que vous tenez compte de la proportion de jeunes dans nos parlements et que vous comparez cela aux 2 pour cent qu'ils représentent à l'heure actuelle, vous constaterez que nos parlements ne représentent pas correctement l'ensemble de nos populations. Il en va de même pour les 50 pour cent que représentent les femmes, qui n'occupent que 24 pour cent des sièges parlementaires.

Donc, nous n'avons pas encore atteint notre objectif pour les femmes, ni pour les jeunes. Lorsque dans notre région, nous nous tournons vers l'Europe, nous constatons que 29,3 pour cent des parlementaires sont des femmes et que 3,9 pour cent sont des jeunes de moins de 30 ans. Nous regardons donc ces chiffres en Europe, mais si vous regardez la moyenne mondiale, vous vous rendez compte qu'il n'y a que dix pays, partout dans le monde, qui ont réellement atteint la parité entre les sexes.

Laissez-moi vous rappeler que notre planète est composée de deux sexes. Nous avons la parité sur la planète, c'est pourquoi nous devons envisager de mettre en place des quotas pour les femmes et les jeunes, car c'est la réalité et nous devons changer nos systèmes et veiller à ce que davantage de femmes puissent entrer au parlement. Nous devons également modifier la loi, car deux pays sur trois ne permettent même pas aux jeunes

de moins de 30 ans de se présenter au parlement. Ils ont le droit de voter et de se marier, mais ils sont exclus de toutes sortes de décisions importantes dans leur vie. C'est pourquoi nous avons besoin d'une meilleure représentation des jeunes dans nos parlements.

Enfin, le Programme de développement durable doit être un lieu d'unité, où toutes les voix s'unissent pour interpeller les gouvernements. Nous parlons d'une représentation à tous les niveaux pour que nous puissions faire avancer le Programme de développement durable.

En fait, quand on parle de multilatéralisme, je pense que nous voudrions tous le défendre parce qu'il traverse une crise et que ses institutions, dont celle-ci fait partie et qui réunit tant de gens autour d'une même table, sont le lieu privilégié pour le faire.

Le multilatéralisme a fait des progrès significatifs et nous avons bien sûr dû surmonter les ravages de la Première et de la Seconde Guerre mondiale, mais malgré ces progrès, nous assistons aujourd'hui à un recul considérable et nous entendons de nombreux dirigeants politiques essayer de mettre fin au multilatéralisme. L'Europe s'est très bien débrouillée par le passé dans la mise en œuvre du Programme de développement durable, et donc, oui, vous vous en sortez bien en ce qui concerne la représentation des femmes et des jeunes, et il est important de reconnaître que si vous êtes sur la bonne voie, vous ne devez permettre aucun recul.

C'est pourquoi il est absolument essentiel que nous fassions avancer les politiques de coopération, car si l'on considère la situation mondiale et la mise en œuvre du Programme de développement durable dans son ensemble – et l'Europe peut parfois être considérée comme une entité isolée qui tend à obtenir de meilleurs indicateurs que les autres régions du monde –, nous devons travailler ensemble en tant que parlementaires pour faire en sorte que ces très bons résultats puissent être reproduits sous d'autres latitudes. C'est pourquoi j'espère, sur la base de discussions aussi intéressantes entre parlementaires, que nous pourrions continuer à travailler ensemble de manière coordonnée, avec l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et avec une réelle détermination.

Je ne suis que la deuxième femme à avoir présidé l'Union interparlementaire en 130 ans, et c'est pourquoi il est si important que nous nous unissions pour tenter d'éliminer le harcèlement sexuel des femmes dans nos parlements. Les parlements sont, bien sûr, le berceau de la démocratie, et nous devons mettre un terme à toutes les formes de discrimination et de violence à l'égard des femmes, où qu'elles se trouvent, une fois pour toutes.

Je vous remercie pour votre attention.

### **M. Jorodd ASPHJELL, Vice-Président, Baltic Sea Parliamentary Conference**

L'Agenda 2030 des Nations Unies nous concerne tous. C'est devenu le sujet central au niveau national dans de nombreux pays. Pour y parvenir, il faut assurer notre avenir pour les générations à venir. C'est pourquoi, en tant que parlementaires et représentants du peuple, nous devons continuer à nous concentrer sur ces questions, tant individuellement que dans nos organisations parlementaires.

En ce qui concerne les ODD, ou Objectifs de développement durable pour l'action climatique, nous devons exhorter nos gouvernements à agir, à en faire plus et à le faire rapidement, car l'avenir de nos enfants et petits-enfants est en jeu. Et nous avons tous vu comment les jeunes générations perdent patience.

En tant que parlementaires, nous avons la responsabilité d'écouter et de contribuer à la réalisation des OMD d'ici à 2030 ; de nombreux pays ont pris des mesures de grande envergure depuis longtemps pour atteindre les objectifs fixés, et la coopération parlementaire pourrait ici jouer un rôle décisif ; en coopérant, nous aurons un impact beaucoup plus important et nos chances de succès seront bien meilleures.

En tant que parlementaires, nous sommes responsables du développement futur de nos pays et l'Agenda 2030 a été le thème principal de la Conférence parlementaire de la mer Baltique, tant en 2018 que cette année. En août de cette année, le Parlement norvégien a accueilli la réunion annuelle de la BSPC à Oslo. La BSPC est la Conférence parlementaire de la mer Baltique.

Ces dernières années, la ville d'Oslo a déployé des efforts considérables pour devenir plus respectueuse de l'environnement : elle a conservé ses espaces naturels, nettoyé le fjord d'Oslo et restauré ses voies navigables, ce qui a été l'une des raisons pour lesquelles Oslo a fièrement remporté le prix de la capitale verte européenne pour 2019.

Les aspects environnementaux de la mer Baltique ont été un sujet d'actualité au sein de la BSPC. Dans nos résolutions, nous demandons instamment à nos gouvernements d'agir et d'atteindre les objectifs de l'Agenda 2030 le plus rapidement possible. Des stratégies et des mesures appropriées doivent être mises en œuvre.

Du côté de l'exécutif, le Conseil des États de la mer Baltique progresse dans cette direction et nous encourageons, soutenons et impliquons également les initiatives des jeunes pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Les activités du réseau international sous le nom de « Régénération 2030 » en sont un exemple.

La BSPC a également pris de nouvelles mesures en matière de coopération interparlementaire en discutant de la santé de nos mers avec nos collègues de la région de la mer Noire, ce qui nous permettra d'aller de l'avant grâce à une coopération mutuelle et à l'échange des meilleures pratiques entre tous les pays. Nous pensons que la coopération parlementaire joue un rôle clé dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

Par conséquent, nous continuerons à travailler ensemble sur cette question à l'avenir. Ce n'est qu'alors que la prochaine génération rendra hommage à ce que nous avons fait.

Mesdames et Messieurs, au travail ! Impliquons-nous ! Développons des idées et des visions pour aider les gens qui nous ont élus et les générations futures à vivre dans un monde pacifique et durable.

Je vous remercie.

*Sous la présidence de Mme Liliane MAURY PASQUIER, Présidente de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe*

### **Mme Roser SUÑÉ PASCUET, Présidente, Consell General, Andorre**

Le développement durable occupe une position centrale à tous les niveaux de décision politique qui nous entourent, soit dans un cadre local, soit dans un cadre international. Pour cette raison, nous considérons que le sujet choisi pour cette séance correspond aux intérêts des populations partout dans le monde et nous espérons que la réflexion commune que nous apporterons contribuera à renforcer son application.

Comme nous le savons déjà, les organisations internationales essayent continuellement de produire une diversité d'instruments à caractère mondial, qui visent à assurer le développement durable dans ses trois dimensions, économique, sociale et environnementale. La plupart de ces documents et lignes directrices ne sont pas contraignantes. Chaque pays décide comment et avec quel moyen il atteindra les objectifs au niveau national, même s'il est globalement admis que les pays y contribuent volontairement, afin de faire progresser la prospérité des habitants de la planète.

Les derniers de ces instruments ont été élaborés après l'adoption de l'Agenda 2030 et des 17 Objectifs de développement durable (ODD) lors de la 70e assemblée générale des Nations Unies. Ces ODD sont assidûment mis à jour afin que leur réalisation soit efficace et l'obtention de résultats, plus visible.

Au cœur de ces 17 Objectifs s'impose la thèse selon laquelle l'éradication de la pauvreté et des inégalités, la création d'une croissance économique inclusive et la préservation de la planète sont totalement liées. Par conséquent, en tant qu'États, nous devons nous efforcer de construire des partenariats intersectoriels, afin de favoriser l'échange sur des sujets importants dans la société et, en particulier, des sujets épineux comme le respect des droits humains, l'éducation et l'environnement.

Nous essayons de traduire ces Objectifs mondiaux en solutions locales. De ce fait, le gouvernement de la Principauté d'Andorre a présenté au Forum sur le développement durable de New York en 2018, un premier rapport national sur les ODD, spécifiquement ceux liés à l'environnement et l'éducation.

Comme le préconise la Résolution 2272, adoptée par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe en avril dernier, sa mise en œuvre relève en premier lieu de la responsabilité du gouvernement. Cependant, nous les parlementaires - détenteurs du pouvoir législatif et représentants du peuple -, jouons d'une part, un rôle essentiel dans le contrôle et le suivi de l'implémentation de ces ODD, et d'autre part dans la dissémination et de sensibilisation auprès des citoyens.

Le Conseil Général que j'ai l'honneur de représenter, est familier de l'Agenda 2030 et des Objectifs de développement durable. Andorre va organiser l'an prochain le 26e Sommet Ibéro-américain des chefs d'État et de gouvernement autour du thème de l'innovation pour le développement durable et des Objectifs 2030.

À cet effet, une réunion de parlementaire des 22 États membres de l'Organisation aura lieu, afin d'élaborer un texte qui reflète les initiatives parlementaires qui soutiennent la proposition. En outre, les groupes parlementaires qui composent la majorité de l'hémicycle ont travaillé - conjointement avec les jeunes représentants du mouvement « *Fridays For future* » -, sur une proposition de Résolution pour la reconnaissance de la crise climatique et une déclaration de l'État d'urgence climatique et écologique vient d'être déposée vendredi dernier, pour entamer le processus législatif. Enfin, le Conseil Général fera partie de groupes de travail qui doivent définir les actions portant sur les objectifs nationaux de développement durable et que nous devons inclure dans chacune des lois que nous pouvons promouvoir.

Ces objectifs sont les suivants : maintenir une éducation de qualité en promouvant la citoyenneté démocratique et les droits de l'homme ; consolider le bien-être social dans une société inclusive et résiliente ; garantir la préservation de la planète pour les générations futures dans une société liée à la nature ; promouvoir l'ouverture et la diversification d'une économie durable ; préserver l'État de droit dans une société sûre et pacifique.

Mesdames et messieurs, rappelant la devise de l'Union européenne, « *In varietate concordia* » (« *Unie dans la diversité* ») mais aussi celle de l'Andorre, « *Virtus unita fortior* » (« *La vertu unie est plus forte* »), je crois à un avenir où l'humanité pourra être unie dans toute sa diversité et œuvrera collectivement en faveur de la paix et de la prospérité. Un monde qui encouragera des sociétés pacifiques, inclusives et justes. Un monde fondé sur la prospérité durable, bâti en harmonie avec la nature. Un monde que nous devons protéger afin que les générations à venir puissent en profiter dans toute sa splendeur.

Je vous remercie de votre attention.

### **Mme Meritxell BATET, Présidente, Congreso de los Diputados, Espagne**

C'est un honneur pour moi de participer à cette réunion et de partager avec vous quelques réflexions sur l'Agenda 2030 et la réalisation des objectifs du développement durable.

Il ne sera pas possible de réaliser l'Agenda 2030 sans disposer des bases et des garanties minimales nécessaires, qui sont les principes de l'État de droit et de la légalité. Les ODD signifient également qu'il y aura une garantie de sécurité publique, ainsi que la coexistence entre les différents groupes dans nos sociétés. En Espagne, nous avons un État de droit pleinement démocratique, régi par l'État de droit et doté d'une Constitution qui consacre la séparation des pouvoirs et veille à ce que toutes nos autorités publiques respectent la loi et les droits de l'homme, le tout étant supervisé par les tribunaux ordinaires et la Cour constitutionnelle.

Le résultat de tout cela est qu'il n'y a aucun risque pour la validité des Droits de l'Homme en Espagne, bien au contraire ; nous nous y engageons plus que jamais. Ce n'est pas non plus le cas en Catalogne. Je viens de Barcelone et je peux l'affirmer aujourd'hui sans hésitation. Il y a actuellement deux problèmes en Catalogne - c'est-à-dire, en Espagne-, mais il ne faut pas qu'ils se confondent. Tout d'abord, il y a un conflit politique qui remonte loin dans le temps, dans lequel il y a ceux qui, dans notre société, aspirent à avoir un État indépendant, qui gouvernent en Catalogne et dans beaucoup de villes de la région, et qui sont représentés au Parlement ainsi qu'au Sénat. Aujourd'hui, ils représentent un peu moins de la moitié de la population catalane, ce qui explique la participation aux manifestations pacifiques organisées ces derniers jours. Je peux vous assurer que le gouvernement est prêt à aborder ce conflit complexe - nous l'aurions déjà résolu s'il n'était pas complexe - par le dialogue dans le cadre constitutionnel et légal. Pour ceci, il est nécessaire que tous les acteurs acceptent les règles du jeu, c'est-à-dire, les normes dont nous nous sommes dotés de manière démocratique.

Mais nous avons aussi un problème d'ordre public et nous avons connu des flambées de violence inacceptables et intolérables de la part d'une minorité parmi les manifestants, et nous devons utiliser ce que nous avons en tant qu'État de droit pour affronter ce problème et défendre les droits et libertés de tous les citoyens. La violence est perpétrée par une minorité de manifestants et nous, en tant qu'État, devons défendre les droits et libertés de tous les citoyens, donc de la société catalane dans son ensemble. Nos forces de sécurité dépendent de différentes parties de l'administration, et nous l'avons vu : nous avons vu les Mossos d'Esquadra, qui sont les forces de sécurité catalanes, se joindre aux forces de sécurité nationales pour rétablir l'ordre.

Nous sommes donc, comme d'autres pays, confrontés au paradoxe d'un monde de plus en plus interconnecté, mais dans lequel nous avons assisté à une recrudescence des mouvements nationalistes et populistes qui appellent à un retour à l'individualisme et à un repli identitaire. Et c'est pourquoi, mesdames et messieurs, l'information est si importante. Justement, l'ODD 16 souligne l'importance des institutions démocratiques. Et il est important que nos institutions prennent le pas sur l'action dans la rue, contrairement à ce que le populisme prétend, ce que nous ne pouvons permettre. Nous avons le Haut-Commissaire pour l'Agenda 2030, ainsi que la création d'un Conseil pour le développement durable, il existe des lois contre le changement climatique et pour la transition énergétique, ainsi que des plans stratégiques pour lutter contre la pauvreté, les inégalités et les défis démographiques.

Mais rien de tout cela ne sera efficace si nos autorités ne sont pas responsables, et l'absence de débat, de données précises et de sensibilisation signifie que les plus vulnérables de nos sociétés deviennent invisibles. Et c'est là que les parlements ont un rôle absolument crucial à jouer.

Nous avons convenu de consacrer un organe parlementaire pour débattre et suivre l'ordre du jour, nous avons un comité mixte du Congrès et du Sénat, qui coordonne et suit la stratégie espagnole pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Cette commission n'accueillera pas seulement des débats parlementaires et des échanges avec le gouvernement, elle organisera également des forums de débat avec les autorités internationales, d'autres acteurs extérieurs à nos chambres, en particulier les organisations de la société civile. Notre commission mixte a tenu une session conjointe avec le secrétaire général adjoint des Nations unies, qui effectuait une visite à Madrid en février et nous avons conclu un certain nombre d'accords, qui ont jusqu'à présent pris la forme d'une contribution de 10 millions d'euros au Fonds commun des Nations unies pour les ODD, contribution que notre Président du gouvernement s'est récemment engagé à renforcer à hauteur de 100 millions dans les cinq prochaines années. Je pense que cela montre à quel point le

gouvernement espagnol est engagé, comme il l'a d'ailleurs exprimé à l'Assemblée générale des Nations unies le 25 septembre dernier. En d'autres termes, notre engagement est inébranlable ; nous avons fait beaucoup de progrès, mais il reste encore beaucoup à faire. Nous avons une décennie d'action et les résultats que nous obtenons ne dépendent que de notre volonté. Nous devons aller de l'avant ensemble.

Une fois encore, notre détermination est essentielle, et je remercie le Conseil de l'Europe d'avoir inscrit cette question très importante à notre ordre du jour aujourd'hui.

Je vous remercie beaucoup.

**M. Gordan JANDROKOVIĆ, Président, Sabor, Croatie**

Je suis heureux que ce sujet ait été inclus dans notre échange d'aujourd'hui, et ce, pour deux raisons.

Premièrement, le développement durable et ses objectifs constituent notre engagement politique depuis 2000. Nous avons encore renforcé cet engagement avec le programme des Nations Unies pour 2030.

Deuxièmement, les droits de l'homme sont la valeur fondamentale du Conseil de l'Europe, et les Objectifs du développement durable visent à réaliser les droits de l'homme. C'est donc notre préoccupation directe à tous les Etats membres. En outre, étant donné que l'ordre du jour n'est pas un document juridiquement contraignant et que la mise en œuvre de ces buts et objectifs a été ralentie, il est bon que nous, parlementaires, ayons l'occasion d'échanger nos vues sur la manière d'accélérer les progrès. De cette façon, nous pourrions contribuer à relancer l'élan politique.

La mise en œuvre de concepts durables est cruciale pour parvenir à un équilibre entre les exigences économiques, sociales et environnementales de la société globalisée d'aujourd'hui, confrontée à un certain nombre de défis, tels que la pauvreté, la faim, le chômage, les migrations, le changement climatique ou les menaces pour la sécurité. Nous sommes également tous conscients qu'aucun pays ne peut relever seul ces défis. C'est pourquoi la Croatie est déterminée à assumer sa part de responsabilité. Pour nous, la dignité de chaque individu et le respect du principe fondamental selon lequel personne, où que ce soit dans le monde, ne doit être laissé pour compte sont au cœur de nos préoccupations.

Au niveau national, l'un des premiers documents qui s'y rapportent a été la Déclaration sur la protection de l'environnement de la Croatie, adoptée par le Parlement croate en 1992, cinq mois seulement après que nous soyons devenus un pays internationalement reconnu. Aujourd'hui, la Stratégie de développement durable de 2009 reste notre feuille de route, mais nous sommes en train d'élaborer une nouvelle stratégie nationale de développement 2030. Élargissant la vision que nous avons baptisée « La Croatie telle que nous la voulons », cette stratégie contribuera au développement harmonieux en termes écologiques mais aussi de population du pays pour la décennie à venir. Au cours du processus d'élaboration, différents groupes issus du secteur public, des parlementaires, de la société civile, du monde universitaire et du secteur privé ont été consultés, y compris les enfants et les jeunes générations. L'Indice de développement humain place la Croatie au 22e rang sur 162 pays, ce qui nous donne une bonne chance de devenir l'un des leaders dans la transition vers le développement durable.

Nous sommes actuellement en train de finaliser les préparatifs pour prendre la Présidence de l'Union européenne au cours du premier semestre de l'année prochaine et nous continuerons à travailler à la promotion de ces questions au sein de l'Union européenne, des Nations unies, du Conseil de l'Europe et dans d'autres enceintes multilatérales.

Je vous remercie.

**M. Pat The Cope GALLAGHER, Vice-Président, Dáil Éireann, Irlande**

C'est pour moi un honneur et un plaisir de m'adresser à cette Assemblée ce soir encore une fois sur un sujet qui est au cœur des débats dans le monde entier, et je suis particulièrement heureux d'être ici en 2019, année du 70e anniversaire du Conseil de l'Europe. Je suis fier du rôle que mon pays et le Kenya ont joué pour faciliter l'adoption de ces objectifs mondiaux par les 193 États Membres de l'Organisation des Nations Unies - ce que nous avons fait en 2015 - et que nous continuons de jouer un rôle moteur dans la réalisation des objectifs du développement durable.

L'Irlande veille à ce que son programme d'aide au développement international soutienne la réalisation des objectifs de développement durable dans les pays en développement. La nouvelle politique de l'Irlande en matière de développement international, qui a été publiée cette année, s'appuie sur nos forces en tant que donateur et partenaire. Elle est au cœur de notre contribution à un monde plus égal, plus pacifique et plus durable. La nouvelle politique met l'accent sur l'actualisation de l'accent que nous mettons traditionnellement sur les plus pauvres d'entre les pauvres et sur l'engagement pris par les GDS d'atteindre en premier les plus en retard. En Irlande, une approche pangouvernementale a été adoptée pour la mise en œuvre de l'objectif de développement durable, avec le ministère des Communications, de l'Action pour le climat et de l'Environnement comme ministère responsable.



Le Ministère a lancé son Plan national de mise en œuvre de la SDG 2018-2020, ce que nous avons fait en avril de l'année dernière. Ce plan fournit un cadre sur la manière dont l'Irlande mettra en œuvre les GDS et soutiendra et encouragera les politiques et initiatives, au sein du gouvernement, qui contribuent à la réalisation des GDS au niveau national et international. Il identifie les possibilités d'améliorer la cohérence des politiques et de sensibiliser davantage le public à l'engagement de tous en faveur des objectifs du développement durable.

L'Irlande a présenté son examen national volontaire des objectifs du développement durable en juillet de l'année dernière, lors du Forum politique annuel de haut niveau des Nations Unies. L'Irlande s'est engagée, nous sommes déterminés à travailler pour assurer une approche stratégique et cohérente au sein du gouvernement, à son développement, à sa coopération et à son aide humanitaire, ainsi qu'au renforcement continu de notre représentation et de notre engagement au sein de l'Union européenne, des Nations Unies et des autres espaces multilatéraux.

Notre nouvelle politique en matière de développement international est encadrée par les GDS. Nous veillerons à ce que cette politique renforce notre engagement commun en faveur du consensus européen sur le développement. Dans un contexte de tensions sur le système multilatéral, je suis conscient des défis auxquels le Conseil de l'Europe a récemment été confronté. Dans ce contexte, la nouvelle politique démontre l'engagement de l'Irlande dans une série de politiques internationales, notamment l'Agenda 2030 pour les GDS. Ensemble, ils fournissent un cadre global pour la coopération internationale pour le développement, l'élaboration des politiques mondiales et la mise en œuvre des interventions en faveur du développement.

L'Irlande continuera, en particulier, à aider les petits États insulaires en développement, qui sont particulièrement vulnérables aux effets des changements climatiques, par divers moyens, notamment en soutenant le Fonds pour les pays les moins avancés et d'autres instruments de financement de la lutte contre le changement climatique, en contribuant à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, en particulier les pays les moins avancés, en apportant un appui aux femmes, en créant des partenariats pour la justice climatique et en encourageant une innovation inclusive qui favorise des investissements et des solutions durables en matière climatique.

Pour conclure, Madame la Présidente, le travail de la commission de l'action pour le climat du parlement irlandais, les débats du rapport de la commission et la déclaration d'une urgence climatique en mai 2019 représentent le travail parlementaire le plus ciblé sur les GDS, car le changement climatique est la plus grande menace pour leur réalisation. Les objectifs de développement durable reconnaissent que l'élimination de la pauvreté et des autres privations doit aller de pair avec des stratégies qui améliorent la santé et l'éducation, réduisent les inégalités et stimulent la croissance économique, tout en luttant contre le changement climatique et en œuvrant pour préserver nos océans et forêts. Je vous remercie beaucoup.

### **M. André FLAHAUT, Vice-Président, Chambre des Représentants, Belgique**

17 objectifs en faveur de l'éducation, de l'égalité, de la santé pour tous, de la justice sociale, de la lutte contre la faim, de la protection de l'environnement...

17 objectifs pour construire un monde viable.

17 objectifs pour une prospérité et un développement partagé.

17 objectifs pour la paix.

Ces objectifs viennent encourager une démarche de solidarité, de partage et de respect. Le but est de répondre aux défis du monde désorienté que nous habitons. Dans ce monde, sans cesse plus connecté, le repli identitaire va croissant : c'est là un triste paradoxe. En effet, tandis que s'intensifient les échanges internationaux, de nouveaux murs ne cessent de se faire jour. Ces murs sapent les bases de notre existence collective.

Les 17 objectifs des Nations unies impliquent la mise en œuvre d'une logique de partenariat fondée sur la confiance réciproque, le partage d'expériences ainsi que sur l'éducation citoyenne. C'est cette logique que je défends depuis des années. Que ce soit en vue de partenariats Nord-Sud, Sud-Nord, Nord-Nord ou encore triangulaires, la solidarité doit toujours être à la base.

Le but est de tisser des liens sociaux, économiques, commerciaux, respectueux et équilibrés, au sein desquels les initiatives locales doivent toujours primer. L'humain constitue le fil rouge du partenariat. En effet, il est impossible de bâtir des sociétés prospères sans protéger les plus âgés, les plus fragiles, ni sans investir pour les plus jeunes.

Les décisions politiques doivent toujours être taillées à la mesure des femmes et des hommes qui devront les vivre.

L'accès universel et gratuit à l'éducation, mais aussi aux soins de santé et à l'eau potable est un enjeu décisif.

Il en va de la dignité des personnes. Il en va de leur bonne intégration.

La place des femmes dans l'espace social doit être promue et protégée. Leur rôle est déterminant.

Notre combat, en Belgique, en Europe, pour l'égalité des genres va dans cette direction. C'est ici le sens du progrès.

Aider les individus à reprendre le contrôle de leur avenir et à être des citoyens actifs : tel est l'enjeu.

L'épanouissement de chacun est la condition du bien-être de tous.

La croissance ne peut faire fi des droits humains ni des valeurs fondamentales de justice et de solidarité.

La durabilité environnementale, la dignité humaine et le bien-être de tous doivent être placés au fondement de la création de richesse. Les rapports économiques et commerciaux que l'Europe entretient, notamment avec le pays du Sud, doivent être repensés en profondeur.

Très concrètement : le progrès social et économique suppose de substituer au système de libre-échange en vigueur un modèle orienté vers le « juste échange ».

L'Europe doit tâcher de tisser des liens – pas de les détruire.

La Belgique a commencé à aligner ses politiques sectorielles sur l'Agenda 2030. C'est à tous les niveaux de pouvoir – au niveau national comme au niveau régional et communautaire.

Cet alignement a déjà contribué à une vaste refonte des politiques belges de développement international.

Il y a encore du travail. Mais la dynamique est enclenchée.

En outre, je me réjouis de voir l'engagement renouvelé des organisations de la société civile et des acteurs du secteur privé. De nombreuses actions ont été mises en œuvre. Elles portent notamment sur la santé, l'égalité des genres, la croissance économique durable et inclusive, le travail décent, ainsi que sur la biodiversité.

Tout cela nécessite – évidemment – des efforts supplémentaires pour répondre à certains enjeux précis. Le

Parlement fédéral a un rôle à jouer : ce rôle est capital.

Une loi spéciale « Climat » devrait figurer au programme de notre Parlement lors de la présente législature.

Pour que ce dossier aboutisse, parce qu'il doit aboutir, nous devons agir avec équilibre, dans le dialogue et sans précipitation.

Notre parlement s'attache à contribuer de manière ouverte et constructive à la stratégie nationale de développement durable, en particulier par l'organisation régulière d'auditions avec des représentants de la société civile, du secteur privé et des citoyens.

La diplomatie parlementaire est également un outil précieux et c'est notre responsabilité. Chers collègues,

C'est dans cette double voie que le Parlement fédéral travaille pour la réussite de l'Agenda 2030.

Je vous remercie de votre attention.

#### **M. Demetris SYLLOURIS, Président, House of Representatives, Chypre**

Je voudrais tout d'abord remercier la Présidente de l'Union interparlementaire, Mme Gabriela CUEVAS BARRÓN, pour son exposé très utile sur le thème à l'examen. On peut dire que l'Agenda 2030, en intégrant les dimensions économiques, sociales et environnementales du développement durable, reflète aussi pour la première fois une poursuite œcuménique d'objectifs tels que la justice, la sécurité, la paix et l'inclusion sociale. Des objectifs qui sont étroitement liés aux valeurs fondamentales du Conseil de l'Europe et qui présentent donc un intérêt direct pour tous ses États membres et les parlements nationaux représentés au sein de cette Assemblée parlementaire.

Bien qu'il ne fasse aucun doute que des progrès aussi importants aient été accomplis dans la réduction des inégalités et l'élimination de la pauvreté et de l'injustice sociale, il devient tout aussi évident que la croissance économique ne suffit pas à elle seule à réduire la pauvreté et les inégalités, à moins que les trois dimensions du développement durable soient également présentes. Nous devons donc travailler à l'application de politiques globales qui se concentreront avant tout sur les disparités sociales et plus particulièrement sur les besoins croissants des personnes défavorisées et marginalisées. Nous devons examiner les moyens et les solutions et adopter des politiques judicieuses en vue d'éliminer les disparités importantes qui existent entre les pays, mais aussi à l'intérieur de ceux-ci, afin de trouver des solutions qui encourageraient l'aide au développement dans les régions qui en ont grand besoin.

Chères et Chers Collègues, le contrôle et la responsabilisation que les parlements peuvent introduire dans ce processus ne peuvent qu'être à l'avantage et au bénéfice de toutes les parties prenantes, bien que les DDC soient principalement le résultat d'un processus impliquant la participation des gouvernements, de la société civile et du secteur privé, les parlements nationaux ont certainement un rôle à jouer et peuvent soutenir substantiellement ce processus comme l'ont rappelé les Nations Unies. À cet égard, il est de la responsabilité de chaque parlement d'exercer son pouvoir de contrôle et d'être en mesure de réfléchir, de suivre et d'observer les effets des réalisations des GDS et de transformer ces objectifs en politiques nationales concrètes et mesurables. Enfin et surtout, n'oublions pas que le développement durable ne peut être réalisé sans la paix, la stabilité, la sécurité, le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, tous fondés sur l'État de droit.

Je vous remercie beaucoup.

### **M. Nikola SPIRIĆ, Vice-Président, Dom Naroda, Bosnie-Herzégovine**

C'est un honneur pour moi de vous saluer au nom de l'Assemblée parlementaire de Bosnie-Herzégovine et en mon nom personnel, et d'exprimer ma gratitude à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe pour l'organisation de cette conférence et l'occasion qui m'est donnée de m'adresser à vous.

La Bosnie-Herzégovine est attachée à l'Agenda 2030, qui représente un accord global et durable pour le développement de tous les États membres des Nations Unies et la création d'un nouveau cadre mondial dans lequel les éléments économiques, sociaux et environnementaux sont intégrés dans une stratégie globale de développement.

La Bosnie-Herzégovine est l'un des 190 États membres de l'ONU qui se sont engagés à mettre en œuvre l'Agenda 2030 et ses 17 objectifs de développement durable. Je voudrais souligner que pour la Bosnie-Herzégovine, l'Agenda 2030 est également lié à la paix et au développement. La Bosnie-Herzégovine, avec un peu plus de 3,5 millions d'habitants, est un pays d'une grande diversité culturelle avec trois peuples constitutifs (Bosniaques, Serbes et Croates) dans lequel les droits de l'homme sont garantis également à tous les autres peuples et citoyens.

Au cœur des efforts déployés par la Bosnie-Herzégovine pour mettre en œuvre l'Agenda 2030, se trouve le développement et l'adoption du cadre des objectifs du développement durable en Bosnie-Herzégovine. Le cadre est en cours d'élaboration dans le cadre d'un processus de consultation étendu et continu avec les institutions, la société civile, les organisations, les universités et les citoyens. Par ailleurs, à la mi-2019, la Bosnie-Herzégovine a présenté un rapport volontaire sur la mise en œuvre de l'Agenda 2030, mettant en lumière des exemples de pratiques et de partenariats positifs à l'appui de la réalisation des objectifs du développement durable.

De plus, grâce à l'initiative 2030 imaginée, les citoyens de tout le pays ont eu l'occasion de créer ensemble un avenir. Ces perspectives ont contribué à façonner la vision de la Bosnie-Herzégovine d'ici 2030 et à définir les orientations du pays. L'analyse intégrée des défis liés au développement durable en Bosnie-Herzégovine commence par le fait qu'il s'agit d'un pays sortant d'un conflit et aspirant à devenir membre de l'Union européenne. Les principales tendances, opportunités et obstacles en matière de développement ont été identifiés et les quatre orientations pour le développement durable de la Bosnie-Herzégovine sont présentées, avec la gouvernance et la gestion du secteur public, les investissements pour une croissance intelligente dans ce nouveau contrat social et le capital humain pour le XXI<sup>e</sup> siècle.

Les quatre axes de développement indiquent de manière générale comment le développement durable peut être réalisé en Bosnie-Herzégovine. Les progrès peuvent être suivis au moyen de 45 sous-objectifs adaptés et de 108 indicateurs. Outre l'identification des indicateurs globaux les plus pertinents pour la Bosnie-Herzégovine, les valeurs initiales de ces indicateurs pour 2015, mi-parcours 2023 et enfin 2030 sont proposées, elles pourront être suivies sur la base des données disponibles au niveau national et des sources de données internationales. Cela sera utile dans tous les processus de planification stratégique que les institutions de Bosnie-Herzégovine, de Republika Srpska, de la Fédération de Bosnie-Herzégovine et du district de Brčko commenceront à mettre en place plus tard cette année.

La Bosnie-Herzégovine souhaite devenir membre de l'Union européenne. Le processus d'adhésion à l'UE et la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et des objectifs de développement durable sont considérés comme des processus complémentaires qui se renforcent mutuellement. Ces deux processus encouragent les institutions et les citoyens à œuvrer pour une société meilleure dans laquelle personne ne sera négligé. Au centre d'un avenir commun meilleur se trouvent les gens, la prospérité, la planète, la paix et le partenariat.

Je regrette que nous n'ayons pas fait plus et je pense que nous en sommes capables. C'est pourquoi je vous serais reconnaissant de bien vouloir nous faire savoir aujourd'hui qu'il est nécessaire - plus d'un an après la tenue des élections législatives en Bosnie-Herzégovine - de former le Conseil des ministres, le gouvernement de la Fédération de Bosnie-Herzégovine et les gouvernements cantonaux sans délai et sans conditions, car

sans cela, je crains que nous ne puissions répondre de manière optimale aux obligations découlant du programme Action 2030 des Nations Unies.

Enfin, je tiens à souligner que nous devrions toutes et tous être honoré(e)s de faire partie de l'Agenda 2030 et de la famille mondiale engagée à faire quelque chose aujourd'hui pour les générations futures.

Je vous remercie de votre attention.

### **Mme Tone WILHELMSEN TRØEN, Présidente, Stortinget, Norvège**

Le temps presse, il ne nous reste que 11 ans pour mettre en œuvre les ambitieux objectifs des Nations Unies en matière de développement durable. En tant que femme politique et mère de famille, je ne peux penser à une tâche plus importante que celle de façonner un monde durable pour la génération à venir. C'est pourquoi je suis si heureuse que les ODD soient à l'ordre du jour de cette conférence.

En tant que députés, nous jouons un rôle essentiel, nous avons la responsabilité d'élaborer les lois, d'établir les budgets et d'examiner le travail de nos gouvernements. Les parlements nationaux sont essentiels pour assurer la légitimité démocratique et la responsabilité du gouvernement. Dans le cas de la Norvège, je dirais que les ODD jouent un rôle de premier plan dans l'élaboration des politiques. Au gouvernement, au parlement, au niveau local et dans la société civile.

Le gouvernement a nommé un ministère responsable pour chacun des 17 ODD. Tous les ministères rendent compte de la manière dont ils ont suivi ces objectifs dans leurs documents budgétaires. Le ministère des Finances résume les principaux points du budget, tandis que le ministère des Affaires étrangères coordonne le suivi international. Au niveau parlementaire, les ODD sont présents dans notre travail quotidien à travers des débats, des propositions et des questions au gouvernement. Un grand nombre de parlementaires participent également aux travaux interparlementaires. Dans ce domaine, ils contribuent à maintenir les ODD au premier rang des priorités d'un large éventail d'assemblées parlementaires régionales et internationales différentes.

Permettez-moi de vous donner un exemple. Le thème n° 14, la vie sous l'eau, était l'un des principaux points à l'ordre du jour de la conférence des parlementaires de la mer Baltique que le Parlement norvégien a accueillie au début de l'automne. Au Conseil nordique, les cinq membres, dont la Norvège, ont élaboré une stratégie distincte pour les ODD 2030. Elle contient des recommandations sur la manière de suivre la feuille de route et de stimuler une coopération et une coordination nordiques fortes. Cela dit, je pense qu'une chose que les parlements peuvent faire mieux est de favoriser une plus grande appropriation nationale et locale des ODD, notamment en encourageant et en permettant au plus grand nombre possible de personnes dans nos pays de prendre part aux débats. C'est là que nous, les députés, pouvons être une force puissante et positive.

J'ai donc été profondément bouleversée par les nombreux commentaires formulés par les chefs d'État, les politiciens et les adultes en général, à la suite du discours de Greta Thunberg à l'ONU le mois dernier. Ce n'est pas une contribution positive à un débat inclusif, au contraire, c'est tout à fait l'effet inverse. Nous avons un grave problème démocratique lorsque les adultes en général, et les dirigeants politiques en particulier, dépensent plus d'énergie à harceler et à discréditer les jeunes qui prennent position dans le discours public qu'à discuter des problèmes eux-mêmes. En tant que députés, nous devrions montrer la voie et soutenir nos jeunes lorsqu'ils s'expriment et s'impliquent.

C'est pourquoi je suis fière de dire qu'après les manifestations climatiques massives des enfants et des jeunes ce printemps, nous les avons invités. Et pour la première fois, nous avons inclus des jeunes dans une audience publique. En fait, leurs idées ont aussi donné lieu à deux motions d'initiative parlementaire au Parlement. Nous devrions être reconnaissants que les enfants et les jeunes s'expriment et exigent des mesures concrètes. Leur intérêt et leurs efforts sont de la plus haute importance, pour aujourd'hui et pour demain. Nous ne réussirons pas sans eux.

Je vous remercie.

### **M. Albert FRICK, Président, Landtag, Liechtenstein**

2019 est une année spéciale. Tant pour le Conseil de l'Europe que pour la Principauté du Liechtenstein. Alors que le Conseil de l'Europe célèbre son 70e anniversaire, mon pays fête ses 300 ans d'existence. Ces deux anniversaires sont l'occasion de regarder en arrière mais aussi de réfléchir à nos défis communs pour l'avenir.

Le développement durable est la question-clé de notre époque et je suis convaincu qu'il ne peut être réalisé à l'échelle internationale sans coopération multilatérale. L'adoption de l'Agenda 2030 pour le développement durable adopté en 2015 est une résolution historique des Nations Unies. Tous les États et toutes les organisations internationales et régionales sont invités à rechercher un équilibre approprié entre le développement économique, la cohésion sociale et la protection des ressources naturelles.

C'est un défi majeur pour nous tous. Chaque État doit définir ses stratégies et ses priorités. La mise en œuvre de l'Agenda 2030 n'est pas seulement une tâche qui incombe aux gouvernements, aux acteurs privés et à la société civile. Les parlements ont un rôle crucial à jouer. C'est aux parlements qu'il appartient de discuter et de décider de la législation, des stratégies et de l'orientation et de fournir le budget nécessaire à la mise en œuvre de l'Agenda 2030.

Au cours de sa session d'octobre, le Parlement du Liechtenstein a tenu un débat général sur le développement durable. J'ai été submergé par le large soutien que tous les intervenants, quelle que soit leur affiliation politique, ont manifesté à l'égard de ce sujet. Les débats généraux sont utiles, mais nous avons besoin de mesures concrètes. Que peuvent donc faire les parlements ?

Tout d'abord, ils devraient veiller à ce que toute législation qu'ils adoptent crée un environnement propice à la mise en œuvre de l'Agenda 2030. Ce sont là des conditions préalables au développement durable. Le Parlement du Liechtenstein s'est montré très attaché aux droits humains. En 2016, par exemple, il a adopté une loi portant création d'une institution nationale des droits de l'homme, dotée de moyens financiers suffisants.

Les parlements n'ont pas nécessairement une orientation purement nationale, ils peuvent aussi influencer les priorités de la politique étrangère de leurs gouvernements. Au printemps 2019, le Parlement du Liechtenstein a discuté des priorités du gouvernement en matière de politique étrangère. Il ne fait aucun doute que le Liechtenstein continue de plaider en faveur de partenariats bilatéraux et multilatéraux plus solides, afin de promouvoir les droits de l'homme et l'état de droit.

Les parlements peuvent également aider les pays en développement à mettre en œuvre l'Agenda 2030 en fournissant des moyens financiers pour l'aide publique au développement à leurs gouvernements. Au Liechtenstein, il s'agit de notre principal instrument de politique étrangère, grâce auquel nous apportons une contribution substantielle à la réalisation mondiale de l'Agenda 2030.

Je voudrais également remercier le gouvernement du Liechtenstein d'avoir présenté son premier bilan sur la mise en œuvre de l'Agenda 2030 en juillet 2019. Le rapport a été très utile pour le travail du Parlement ; il a fourni des informations complètes sur le développement durable et inclut tous les indicateurs statistiques disponibles.

Monsieur le Président, chers collègues, la création d'un environnement propice à un véritable développement durable devrait figurer en tête de l'ordre du jour de nos parlements. Nous devons tous continuer à renforcer les libertés et les droits fondamentaux de tous les êtres humains, les institutions démocratiques et l'état de droit. Nous devrions le faire à la fois au niveau national et au niveau international.

Je vous remercie.

### **Mme Maja GOJKOVIĆ, Présidente, Narodna Skupština, Serbie**

Je suis très heureuse que nous abordions aujourd'hui ce sujet d'importance mondiale. Nous sommes convaincus que le respect des objectifs de développement durable est un enjeu d'intérêt vital pour nos concitoyens. L'Assemblée nationale et ses membres s'engageront pleinement à garantir la réalisation de ces objectifs et leur promotion.

Je tiens à vous informer du fait que l'Assemblée nationale est l'un des premiers parlements au monde à avoir mis en œuvre l'outil d'auto-évaluation mis au point par l'Union interparlementaire ; les résultats obtenus ont été examinés en juin de cette année. Nous estimons que l'auto-évaluation est un processus important et qu'elle permet de fixer des lignes directrices pour assurer un développement durable en Serbie. Je recommande à tous les parlements d'utiliser le manuel de l'UIP intitulé « Les ODD à l'usage des parlements », comme l'a fait l'Assemblée nationale de la Serbie, car il facilitera considérablement leurs efforts dans ce domaine.

L'Assemblée nationale a mis sur pied un groupe de réflexion pour élaborer des mécanismes de contrôle du processus de réalisation des objectifs de développement durable. Ce groupe comprend 13 députés issus de divers groupes parlementaires et appartenant aux partis de la majorité comme de l'opposition. Parmi eux figurent deux Vice-Présidents du parlement et quatre présidents de commissions dont les activités englobent la plupart des questions relatives aux objectifs de développement durable ainsi que notre Secrétaire général. Il inclut également trois présidents des groupes informels les plus importants, qui traitent en particulier de sujets tels que la protection de l'environnement, l'égalité entre les femmes et les hommes et la lutte contre la corruption.

Mesdames et Messieurs,

Nous avons continué à travailler pour sensibiliser les députés au sujet de l'importance des ODD et pour mettre en place des organes spéciaux au sein de l'Assemblée nationale, à savoir des commissions qui seront chargées de superviser la réalisation des ODD. Nous souhaiterions que ces commissions, qui abordent des problèmes spécifiques au quotidien et qui sont en contact direct avec les ministères compétents, soient

responsables de ce contrôle. Jusqu'à présent, dix commissions concernées ont étudié leur rôle dans l'exercice du contrôle du processus visant à assurer un développement durable. Au cours de la période à venir, nous chercherons à intensifier la coordination et à assurer la mise en place et le bon fonctionnement des mécanismes de contrôle. Notre objectif est de donner aux commissions responsables la possibilité de surveiller le niveau d'efficacité des ministères à cet égard.

Vers la fin de l'année dernière, au cours des délibérations sur la loi relative au budget pour l'année 2019, la loi relative au système budgétaire et d'autres textes législatifs, les députés, avec l'aide d'experts, ont étudié un grand nombre d'amendements. Ceux-ci visaient à envisager davantage de moyens d'atteindre les objectifs de développement durable. Nous pensons qu'il s'agit d'un premier pas dans ce domaine et nous attendons d'autres avancées sur ce point.

Le fait que l'Assemblée nationale ait fait des progrès dans ce domaine a été reconnu comme un exemple de bonnes pratiques au niveau mondial. L'UIP a estimé que nos résultats étaient satisfaisants et pertinents, en ajoutant qu'ils pourraient servir d'exemple à d'autres parlements.

Ayant ces considérations à l'esprit, je suis très heureuse que Belgrade ait récemment accueilli la 141<sup>e</sup> assemblée de l'UIP, l'une des sessions ayant réuni le plus grand nombre de participants dans l'histoire de l'Union interparlementaire.

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais souligner que lors de la création du groupe de travail interministériel chargé de la mise en œuvre du Programme à l'horizon 2030 en république de Serbie, il a été convenu que des représentants de la commission de l'Assemblée nationale pourraient prendre part aux réunions consacrées à l'examen de chaque objectif. En conséquence, nous comptons sur une coopération concrète et productive à cet égard. L'Assemblée nationale a organisé une audition publique sur le rapport établi par le groupe de travail interministériel avant sa présentation au Forum politique de haut niveau à New York. Je souhaiterais ajouter que nos députés ont contribué à la définition des priorités nationales en vue d'atteindre les objectifs de développement durable.

Enfin, je tiens à insister sur le fait que nous mettrons en œuvre deux types d'activités au cours de la période à venir. Nous devons d'une part sensibiliser le grand public par l'intermédiaire des médias. À cette fin, nous avons lancé un blog avec le soutien du PNUD Serbie, qui suit de près les travaux de notre parlement en matière de développement durable. D'autre part, nous envisageons d'engager un dialogue direct avec les citoyens dans différentes villes de Serbie, dans le cadre duquel des députés rencontreront principalement des jeunes – diplômés de l'enseignement secondaire et étudiants – pour discuter de l'importance du développement durable pour leur avenir, ainsi que des responsables locaux et des représentants de la société civile et des médias. Nous voulons connaître les besoins des jeunes et leurs idées sur la manière d'améliorer la vie en Serbie et de l'adapter aux besoins de chaque jeune.

Mesdames et Messieurs les honorables parlementaires,

Les parlements jouent un rôle essentiel dans la mise en œuvre du Programme des Nations Unies à l'horizon 2030 et de ses objectifs de développement durable. Nous savons tous que 2030 approche à grands pas. Il nous est offert une occasion unique de rendre le monde meilleur. Compte tenu de nos fonctions et de nos compétences, nous pouvons avoir une influence majeure sur nos gouvernements pour qu'ils réalisent ces objectifs conformément aux besoins de nos concitoyens, qui nous ont donné notre mandat et accordé leur confiance.

Je vous remercie de votre attention.